



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Salles de spectacles : Paris

Question écrite n° 4338

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur la situation des personnels des theatres de l'Opera de Paris. Ils sont en effet legitimement inquiets de ce qui se prepare dans le cadre de la reorganisation de l'Opera de Paris et de l'ouverture de l'Opera de la Bastille. Cent dix-huit licenciements baptises « plan d'emploi au depart volontaire » ont marque la fin de la saison 1987-1988. Depuis septembre, tous les contrats saisonniers signes a l'Opera s'arretent au 31 mai 1988. Ce qui accredite l'hypothese d'un chomage technique pour le personnel du Palais Garnier a partir de cette date. L'activite de l'Opera de la Bastille se resumera pour sa premiere saison a un seul concert, le 14 juillet. Quant a la salle Favart, elle est transformee en lieu d'accueil jusqu'en decembre 1988. Cette situation est d'autant plus paradoxale que l'ouverture d'une nouvelle scene lyrique nationale a la Bastille devrait au contraire permettre l'essor de l'emploi artistique, technique, administratif comme l'enrichissement de la saison lyrique a Paris. Il lui demande que l'ensemble des personnels concernes dont la competence est reconnue par tous les professionnels soit enfin et serieusement informe de la reorganisation des theatres de l'Opera de Paris afin que chacun puisse contribuer, dans les meilleures conditions possibles, aux activites du nouvel ensemble lyrique national que constituent Garnier, l'Opera-Comique et l'Opera de la Bastille.

Texte de la réponse

Reponse. - L'annee 1989 est une annee de transition entre l'actuel Theatre national de l'Opera de Paris dont l'activite lyrique et choregraphique s'exerce au palais Garnier et a la salle Favart et un nouvel ensemble qui inclura l'Opera de la Bastille a la vocation lyrique, le palais Garnier etant lui principalement consacre aux spectacles choregraphiques. L'ouverture de l'Opera de la Bastille pour des manifestations de celebration du Bicentenaire, le 14 juillet 1989, necessite une periode de formation du personnel aux procedes sceniques mis en place dans ce nouvel equipement ; elle est par ailleurs l'occasion de travaux de modernisation du palais Garnier et de la salle Favart. Cette derniere salle presentera « Platee » de Rameau. Ces raisons expliquent que les contrats de personnels saisonniers du palais Garnier soient conclus en 1989 jusqu'au 31 mai et non jusqu'a la fin habituelle de la saison (15 juillet). Il n'y a certainement pas lieu d'y voir l'hypothese d'un chomage technique. La designation par le conseil d'administration de l'Association des theatres de l'Opera de Paris de M Dominique Meyer comme directeur general des theatres de l'Opera de Paris et de M Rene Gonzales comme directeur de l'Opera de la Bastille permettra d'associer prochainement les personnels du theatre national de l'Opera de Paris a la reorganisation des scenes lyriques et choregraphiques de l'Etat a Paris, qui doit aboutir au lancement, en janvier 1990, de la premiere saison de l'Opera de la Bastille.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4338

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2961